

Présentation

Les métiers du patrimoine visés par la formation associent étroitement la conception, l'organisation et la gestion des structures ou des événements liés aux politiques patrimoniales avec le développement culturel local. L'accent mis sur le développement local prend en compte les liens existant entre patrimoine et territoire ; les étudiants acquièrent donc les compétences qui leur permettent d'assister et de conseiller les porteurs de projet, les collectivités territoriales ou les associations en matière de politiques patrimoniales et, plus généralement, de développement culturel. La formation privilégie une approche transversale de la culture et du/des patrimoines, en croisant les problématiques et les esthétiques.

Métiers visés par la formation

Les titulaires de ce diplôme se tournent principalement vers la fonction publique d'Etat ou territoriale dans les secteurs de la culture et du patrimoine, le secteur para-public et le secteur associatif de ces mêmes domaines et, pour quelques-uns d'entre eux, vers le secteur privé de l'ingénierie culturelle en tant que :

- Cadre responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics : administrateur territorial, attaché de conservation, agent de développement culturel local dans les services culturels ou touristiques de collectivités territoriales, assistant de conservation (musée), animateur du patrimoine
- Chargé de mission ; Organisateur/animateur d'événements culturels et patrimoniaux ; Médiateur culturel ; Responsable de site culturel et/ou patrimonial

Compétences spécifiques visées

Le Master forme des professionnels capables de concevoir, de piloter, d'organiser et de gérer et de développer des structures ou événements liés aux politiques patrimoniales et au développement culturel des territoires, grâce à une bonne compréhension des milieux professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme, de leur environnement juridique et administratif, des processus décisionnels et du système de financement des projets.

Les compétences visées sont, en priorité :

- Savoir analyser la richesse patrimoniale et culturelle d'un territoire
- Savoir concevoir, gérer et mettre en œuvre des projets et des manifestations à caractère culturel et patrimonial, dans le but de valoriser et de rendre accessible aux publics le patrimoine concerné
- Savoir mettre en place le plan de promotion du projet et coordonner les actions des intervenants
- Être en mesure de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces projets et manifestations : outils de communication et de marketing, connaissance des publics, démarche de médiation, langues étrangères
- Savoir développer et animer un réseau de partenaires
- Être capable d'évaluer des politiques patrimoniales et les faire évoluer en fonction de la réglementation et de la politique culturelle de la structure

Méthodes et outils spécifiques

Le Master Patrimoine de l'UBS est axé sur la maîtrise des problématiques scientifiques propres aux patrimoines culturel et naturel, notamment maritime et littoral, en particulier des territoires bretons. Il est également centré le développement local et l'aide à la décision en matière de politique patrimoniale. En M1, les étudiants développent donc leur capacité d'analyse de des problématiques scientifiques grâce à la réalisation d'un mémoire de recherche sur un sujet patrimonial de leur choix. En parallèle, des tables rondes regroupant des professionnels de différents profils leur permettent d'explorer les métiers spécifiques à ces domaines dans la perspective de la poursuite du parcours en M2. Ces projets sont pour les étudiants l'occasion de se confronter aux réalités professionnelles en répondant à la commande et en respectant le cahier des charges d'une structure culturelle réelle sur un, deux, trois, voire quatre semestres, selon la nature des projets pris en charge. En M2, les heures d'ateliers de projet sont renforcées et les étudiants travaillent dans le cadre de séminaires – associant enseignants et professionnels - sur des enjeux actuels des domaines patrimoniaux et culturels.

Conditions d'admission

L'admission en Master 1 est :

- possible pour les étudiants ayant au moins une licence d'Histoire ou d'Histoire de l'art et/ou disposant d'au moins 20 ECTS en Histoire de l'art et 20 ECTS en Patrimoine après étude du dossier par un jury
- possible également pour les étudiants possédant au moins une licence en sciences humaines et sociales après étude du dossier de candidature par un jury en fonction des places disponibles. Est alors prise en compte l'expérience du candidat dans les domaines professionnels de la formation. Les autres profils de candidature seront également examinés par un jury selon les places disponibles.

L'admission en Master 2 est également possible après examen du dossier pour les titulaires d'un Master 1 (voire Master 2) de l'UBS ou d'une autre université, selon les places disponibles. L'accueil en alternance sera possible à partir de la rentrée 2023.

► Lieu de formation

Département Politiques Patrimoniales
et Développement Culturel
Université Bretagne Sud
4 rue Jean Zay BP 92116 Lorient Cedex
Tél. : 02 97 87 65 38 - Fax : 02 97 87 29 70
Courriel : llshs.auteli-pat.sec@listes.univ-ubs.fr

■ Que deviennent nos étudiants ?

Chiffres OIP 2018 : 67 % emploi / 1402 euros
salaire médian net

► Orientation et Insertion

Tél. : 02 97 87 66 60
<http://www.univ-ubs.fr/suioip>

■ Formation continue

Tél. : 02 97 87 11 30

► Échanges internationaux

Tél. : 02 97 87 66 70

■ Restauration et hébergement

CROUS - Restaurant universitaire
Tél. : 02 97 87 17 57
CROUS - Cité Universitaire
Tél. : 02 97 87 85 35

► Maison des Etudiants

mde.lorient@crous-rennes.fr

■ Activités Sportives Universitaires

Tél. : 02 97 87 29 34

Master (2023-2024)

mention

HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Parcours :

**Patrimoines culturels et naturels : conception, pilotage et
développement de projet (Master 2 en alternance)**

Semestre 7

Histoire du patrimoine
Acteurs du patrimoine
Droits des patrimoines
Patrimoines et territoires
Patrimoines et mémoires
Patrimoine et tourisme
Préparation concours
Associations et acteurs privés du patrimoine (option)
Métiers de la fonction publique (option)
Rencontres professionnelles
Anglais du patrimoine
Méthodologie de la recherche
Séminaire « patrimoines en partage »
Initiation aux logiciels d'édition

Semestre 8

Patrimoine maritime et littoral
Patrimoine des entreprises
Patrimoine archéologique
Patrimoine architectural et mobilier
Patrimoine immatériel
Patrimoine des parcs et jardins et paysages
Patrimoine naturel et biodiversité
Tables rondes professionnelles
Anglais du Patrimoine
Mémoire
Stage (8 semaines)

Semestre 9 – Alternance

Sociologie des publics et des pratiques
culturelles
Droits culturels
Guide conférencier
Conception d'un projet culturel (méthodologie,
marketing, publics et médiation, communication,
budget, financement et mécénat)
Programmation (idem)
Mise en œuvre et gestion (idem)
Bilan et évaluation (idem)
Comptabilité-gestion
Anglais de guidage
Ecrits du projet culturel (contrats, appels d'offre,
etc.)
Projet tutoré

Semestre 10 - Alternance

Transition environnementale (Agenda 21,
PCAET, etc.)
Transition numérique (transmédia, VR, RA, etc.)
Innovations sociales et inclusion
Initiation à la RSOT
Métiers de la fonction publique
Evènementiel et patrimoine
Conduite de réunion et prise de parole
Entrepreneuriat et management
Projet tutoré (suite)

Témoignage - Marie

Etudes

Après mon bac ES, j'ai fait une première année de classe préparatoire en lettres (hypokhâgne), puis une deuxième année de DEUG d'Histoire-Géographie.
Souhaitant m'orienter vers le milieu culturel, j'ai ensuite suivi pendant trois ans le cursus de l'IUP « politiques patrimoniales et développement culturel » de Lorient, que j'ai validé en septembre 2007.

Parcours professionnel

Après avoir travaillé dans un Centre Dramatique National puis dans un centre d'art contemporain, je travaille actuellement aux Champs Libres, équipement culturel de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole.

Missions

En collaboration avec mon collègue, je m'occupe à la fois du développement des publics (personnes en difficulté sociale, scolaires, étudiants...) et de la médiation pour certaines expositions (conception d'outils d'aide à la visite pour le public individuel. contenu des médiations

Contacts

Master Métiers du Patrimoine - Université Bretagne Sud - 4 rue Jean Zay BP 92116 Lorient Cedex - Tél. : 02 97 87 65 38

Courriel : lshs.auteli-pat.sec@listes.univ-ubs.fr

Orientation-Insertion SUIO-IP Service Universitaire d'Information et d'Orientation et Insertion Professionnelle : 02 97 87 66 60